VAN E. L. M. et Als

No 7241 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $2 30

Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme partie des lots C ou F, dans l'Ilet No folio 232, borné par la rue Madison, le Bayou St Jean, et la rue Champs Elysées, mesurant 27 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

VANCE, J. M. et Als

No 7242 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $2 30

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot D, dans l'Ilet No folio 232, borné par la rue New York, le Bayou St Jean et la rue Champs Elysées, mesurant 20 pieds de face à la rue New York sur 100 pieds de profondeur.

VEGNES, JOS.

No 8118 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $1 15

Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, dans l'Ilet No 21, borné par les rues Millaudon, Levée, Leake et Wall; lot No 6 mesurant 78 pieds de face à la rue Millaudon sur 104 pieds de profondeur; lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 29 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

VIDOU, J. C. et WEIL D. T. et A s

No 8166 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $1 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 15, dans l'Ilet No 147, borné par les rues Léonidas, Joliet, Plum et Oak, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonidas sur 120 pieds de profondeur.

WEIL, JACOB L.

No 8111 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $8 05

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot 10 dans l'Ilet No 592, borné par les rues Freret, Delachaise, Howard et l'avenue Louisiane, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret sur 15 pieds de profondeur.

WENCK, GEO E.

No 6975 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $10 10

Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lot No —, dans l'Ilet No 728 borné par les rues Congrès, Indépendence, Claiborne et Derbigny.

WILLIS, GUST. J.

No 7142 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $18 40

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 19 et 21, dans l'Ilet No 1184, borné par les rues Louisiana, D'Abadie, Onzaga et Miro, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Louisiana sur 118 pieds de profondeur.

WILLIAMS, GEO. E.—

No 7151 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $1 60.

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 15, dans l'Ilet No 1325, borné par les rues Dorgenois, Champs-Elysées, Français et Rocheblave; mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur 159 pieds de profondeur.

WRIGHT, E. et B BUTLER

No 7642 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $2 88

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 61 et 62 dans l'ilet folio 271, borné par le chemin public et Leesburg, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

WALL, STEPHEN W.

No 7772 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $115 00

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots 11 et 12 dans l'Ilet No 353, borné par les rues Prytanée, Octavie, Perrier et l'avenue Peters, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

WESTERFIELD, WM W.

No 7859 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $69 00

Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, dans l'Ilet No 579, borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur.

WASHINGTON, ALBERT

No 7885 pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $11 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3, dans l'Ilet No 631, borné par les rues Robertson, Magnolia, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, mesurant 50 pieds de face à la rue Robertson sur 130 pieds de profondeur.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Novembre 8, 15, 22, 29—Décembre 8.

Avis aux créanciers hypothécaires pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nlle-Orléans, Nlle-Orléans, 8 novembre 1911.

Conformément à la section 63, de l'acte No 85 de 1888, et des lois dans des cas semblables pourvu avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1910 et des années précédentes que j'ai commencer la vente, à la porte de la Maison de Cour, le LUNDI, 11 Déc. 1911, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Novembre 8, 15, 22, 29—Décembre 8.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. No 97253.

Lera vendu à l'encère publique MARDI 12 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé le 3 novembre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept dans le carré No 329 borné par les rues Bienville, Bonhomme, Dorgenois et Cour, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du coin des rues Bienville et Rocheblave, et mesurant ensemble cinquante quatre pieds (54) quarante (40) pouces de façade sur Bienville sur cent cinquante (150) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes latérales. Le tout conformément à un rapport d'arpentage fait par Hy L. Zatter, ingénieur et voyer, daté du 23 décembre 1911 annexé à un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 27 mars 1905, ledit terrains sont numérotés six et sept et sont composés de parties des premiers terrains six et sept, comme il apparaît sur ledit plan.

Un certain nouveau cottage de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient et qui fait partie de la propriété située dans le même district et carré comme la propriété ci-dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt-un dans ledit carré aboutissant aux terrains six et sept décrits et s'étendant à la ligne intérieure desdits terrains six et sept et s'étendant à la ligne de division des terrains premier sept et huit ladite portion de terre mesurant à partir d'un point sur la ligne actuelle du terrain numéro six le plus proche de la rue Rocheblave et s'étendant vers la rue Dorgenois cinquante-sept (57) pieds dix (10) pouces et trois lignes (3) lignes jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-cinq (35) pieds cinq (5) pouces entre lignes latérales, ladite portion de terre étant aussi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprenant le joli cottage simple No 2525 rue Bienville à distance égale du encoignon en fer contenant six chambres très bien tapissées s'ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et installations à gaz avant trois chambres deux chiques chambre à bain et offices ouvrant sur le corridor et une galerie, la maison est construite de façon à donner accès à la une des chambres du corridor sans gêner, cours de façade et de côté, avec deux allées pavées, trois citernes.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 00 au moment de l'adjudication, entre les mains de l'encanteur. Lacte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

F. B. Thomas et W. H. Pascoe avocats pour la défenderesse.

10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST-PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de char et à approximité du Marché Français. Ecoles Publiques et Privées etc.

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97 239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, JEUDI le 28 décembre 1911 à midi en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 17 novembre 1911 et signé en Cour ouverte le 23 novembre 1911 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Marais, Bourbon et Ursulines mesurant trente (30) pieds de face à la rue St Philippe sur quatre-vingt (80) pieds plus ou moins borné sur un côté par la propriété de Antoine Decloux et occupée étant la même propriété acquise par Pietro Liuzza et son épouse Marie Antonietta Bini, son épouse, par acte de vente passé pardevant Pierre J. Paterno, notaire, le 4 avril 1901, enregistré en le Bureau des transferts, livre 17, folio 311.

Conditions—Un tiers ou plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur et garantie par hypothèque et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à paiement. La police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devant payer toutes les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres charges quelconques de sécurité. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. Matthew, Jr. notaire et payer en sus à compte de 10 00 une portant pas d'intérêt chez

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.
347 rue Carondelet.

25 nov—2 5—déc 3 10 17 24 28

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE MME PETER McGOVERN.
COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D, No 98 509.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98 509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter McGovern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 28 décembre 1911 la propriété décrite dans l'inventaire à savoir:—

Une certaine de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annunciation, Chippewa et Washington, ledit ilet est désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, soumis daté du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas alors notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles les améliorations ci-dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur, le crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement du billet à maturité et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward B. Ellis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

Encanteur 910 rue Gravier.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

KING EDWARD HOTEL

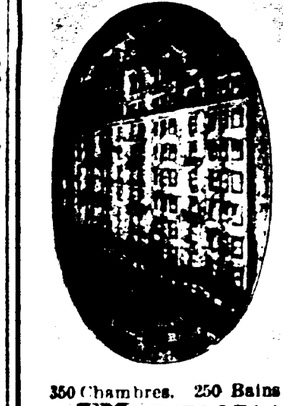

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway,

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de C. Erwin Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93 066 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse D. Denis administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

30 nov—20—déc 4 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme veuve E. M. Greenleaf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Richard Angell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F. Brewer, avocat.

5 déc—5 9 14

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE CHARLES H. CROWLEY
No 96 603—Cour Civile de District—Division B.

Lot de valeur, Annonce Billets hypothécaires, Billets à vue, 1 Bon hypothécaire, Ordre de la Cosmopolitan Ice Co. de la Nouvelle-Orléans pour $500 00 payant
100 Actions Bienville Realty Co. Valeur estimative $100 00
3 Actions N. O. Live Stock Exchange Ltd. Valeur au pair $100 00.
17 Actions Union Stock Yards Co. Ltd. Valeur au pair $100 00
15 Actions Live Stock Transfer Co. Ltd. Valeur au pair $50 00
15 Actions Union Marine Works. Valeur au pair $100 00.
5 Actions Cosmopolitan Ice Co. Valeur au pair $50
1 ou 2 Actions de la Vieux Mineur
A l'Encan MARDI 19 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Louis L. Stern, Encanteur. Il sera vendu à l'encan ou enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le 11 novembre 1911 par Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée les effets mobiliers ci-après décrits à savoir:

1. Premier hypothèque Good Bond de la Cosmopolitan Ice Co. de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 avril 1904 pour $500 00 portant le No 1 et échéant le 1er janvier 1912 portant 6 pour cent de intérêt payable semi-annuellement, garanti par une Commerce Germania Trust and Savings Bank administrateur.

2. Un certificat d'action du Veko Mining Co de Arizona au nom de C. H. Crowley daté du 4 décembre 1909 No 1096, pour 1000 actions valant au pair de $100.

3. Certificat No 2 pour 5 actions du fond capital de la Cosmopolitan Ice Co. valeur au pair de $50.

4. Certificat Nos 17 à 47, 15 actions du fond capital de la Union Marine Works, valeur au pair de $100.

5. Certificat No 11, pour 15 actions du fonds capital de la Live Stock Transfer Co. valeur au pair de $50 00.

6. Certificats Nos 18, 40, 6, 27, 75, 83, 54, pour 17 actions du fonds capital de la Union Stock Yard Co. Ltd, valeur au pair de $100 00.

7. Certificat No 2 pour 3 actions du fonds capital de la N. O. Live Stock Exchange Ltd. valeur au pair de $100 00.

8. Certificats Nos 53 et 54, pour 100 actions de la Ferscovie Realty Co valeur au pair de $100 00.

9. Deux billets à recevoir datés Nouvelle Orléans 29 avril 1908 par Peter Barbazon pour $300 00 chacun, payables quatre et cinq ans après date respectivement, portant 5 pour cent d'intérêt de la date, demandés avec acte d'hypothèque exécuté pardevant Bernard J. Dary notaire le 9 avril 1908.

10. Trois billets à recevoir tirés par Judian E. et James M. Johnson Jr datés St Louis Mo, le 6 juin 1910 portant cinq pour cent de la manière jusqu'au paiement dont 66 par acte pardevant Victor Hortlieder, notaire de St Louis, Mo de la date du 6 juin 1910 fait payable à St Louis Union Trust Co. dûs comptant: Un billet dû le 1er janvier 1913 $300 00. Un billet dû le 1er janvier 1914 $300 00. Un billet dû le 1er janvier 1914, $5 000 00.

11. Billet de Mme M. M. Montgomery daté du 26 avril 1911 payable 12 mois après date pour $200 00 avec acte pardevant W. D. Hammond, comme le cour Mortgage Mortgage $250 00 payé sur billet expiré, [illegible]

12. Billet de Sidney Cook daté du 1er mai 1911 payable 18 6 payable intérêt après date pour $400 00 avec intérêt à 8 pour cent de la date demandé avec acte par H. Sarpy, daté 5 mars 1906.

13. Billet de Peter Barbazon endossé par Prosper Barbazon daté du 1 avril 1908 pour $500 00 avec intérêt à 5 pour cent de la date payable six ans après date.

14. Billet de H. S. Crozier à ordre de et endossé par C. H. Crowley pour $125 00 daté du 13 juin 1909 payable soixante jours après date avec intérêt à 8 pour cent de la date.

15. Billet de Mlle Mary Ann Pike à l'ordre de et endossé par Charles H. Crowley daté du 12 octobre 1908 pour $300 00 payable 6 mois après date portant intérêt à 8 pour cent de la maturité jusqu'au paiement, intérêt payé jusqu'au 12 avril 1909.

16. Billet de Louis Brockett, à l'ordre de Charles H. Crowley daté Nouvelle Orléans 20 novembre 1892 pour $500 00 payable sur demande avec intérêt au taux de 8 pour cent de la date.

17. Lot de billets portant les noms de E. Daudier M. V. Richard daté le 2 mars 1903 payable 30 jours après date pour $135 00 sur lequel il y a un crédit de $120.00. Billet de Pointe Borrier daté du 7 janvier 1905 payable sur demande à l'ordre de C. H. Crowley pour $162 00. Billet de J. M. Clarke, daté du 28 septembre 1899 payable sur demande à ordre de C. H. Crowley, pour $40 00. Billet de C. L. Guichard, daté du 11 février 1900 payable sur demande à l'ordre de C. H. Crowley pour $150 00. Billet de J. E. Gaither et J. E. Lowe daté du 29 octobre 1894 payable sur demande à l'ordre de C. H. Crowley pour $100.00. Billet de Robert Hancock, daté du 30 janvier 1901 payable sur demande à l'ordre de C. H. Crowley pour $50 00 sur lequel il y a un crédit de $274 35. Billet de Emile de St Germain, daté du 4 septembre 1894, payable six mois après date à l'ordre de C. H. Crowley pour $50 00.

18. Certificats—Comptant.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Olivier S. Livandais, avocat.
7 déc—7 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles H. Crowley

No 96 603—Cour Civile de District—Division B.

Un lot de Diamants de valeur, Bijouterie et Meubles; aussi de Mulets et 2 Chevaux.

PAR STROUDBACK—STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur, il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 20 décembre 1911 à 11 heures a. m. à la Bourse de l'Encan de Stern Co Nos 629-31 rue Commune en vertu d'un ordre signé du 11 novembre 1911 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les effets ci-après décrits à savoir:

Un lot de meubles consistant de chaises, tables, pupitre, lingerie, etc. Un lot de diamants et bijouterie consistant de boucle d'oreilles, broches bagues boutons de manches, boutons de chemises, bracelets, chaînes de montre etc., aussi 2 chevaux et 6 mulets.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Olivier S. Livandais avocat.
7 déc—7 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carsten Warnken et als vs les Mineurs George et Maximillian Warken.

No 98,444—Cour Civile de District—Division O.

Cottage Double

613-615 rue Belleville. (5me District.

Carré de terre dans la ville de St-Tammany, paroisse St-Tammany.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 31 octobre 1911, et le jugement signé en Cour ouverte le 7 novembre 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Market (maintenant avenue Opelousas), Evelina et Valette, et désigné comme lot No quatre sur un plan du dit ilet, dressé par C. Uncas Lewis, voyer, le 27 février 1886, annexé pour références à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire en cette ville, le 6 mars 1886, lequel dit lot mesurant trente deux pieds et six pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, la maison contient 4 chambres par côté.

2. Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la paroisse de St-Tammany et désigné comme ilet No 76 de la ville de St Tammany, et subdivisé en lots Nos un à vingt-quatre inclusivement dudit ilet.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Sidney F. Gantier, notaire, aux frais de l'acquéreur; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.
8 nov—8 12 19 26—déc 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Hoster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98 531 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— C. C. Friedrichs avocat.

7 déc—7 11 16

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 844—Division D — Attendu que la Commercial-Germania Trust & Savings Bank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Dillon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Merrick Lewis Gessler & Schwarz, avocats.

2 déc—2 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE
MEUBLES DE BUREAU, COMPTES COURANTS.
Vente de Receveur.
Central American Steamship Co vs ses Créanciers.
No 97,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 18 décembre 1911 à 10 30 heures a. m. sur les lieux, premier étage de la vieille bâtisse de la Banque du Peuple, encoignure des rues Decatur et Iberville il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 24 novembre 1911, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de Meubles de Bureau, un lot de Compte Courante le tout ci-après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 déc—7 10 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
UN JOLI COTTAGE SIMPLE
2033 rue Fern
Entre les rues Panola et Spruce.
Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brocks.
No 98,270—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI 26 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées dans le Septième District de cette ville, désigné comme terrain 14 dans le carré No 108, nouveau numéro 280, borné par les rues Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Hautman) Panola (anciennement Cypress) et Bardette, et ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est contigu au lot 13 qui forme le coin des rues Fern et Panola, les améliorations sont désignées par le No 2033 rue Fern, et comprend un cottage en bois, toiture en ardoises ayant 5 chambres, bain, etc.

2. Un lot de meubles de ménage.

Conditions—Pour les meubles, comptant. Pour la propriété immobilière 1/3 ou plus comptant la balance, s'il y en a, à crédit de un an, à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas où le billet ne serait pas payé à maturité, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 nov—25 26—déc 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DU RÉV. THOMAS COLUMBUS
No 97,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, daté du 23 novembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un intérêt indivis de deux tiers dans et à deux certains ilets de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville et connus comme lots Nos 10 et 11 de l'ilet No 736 borné par les rues Scott, Cortez, D'Hémécourt et Baudin, et mesurant chacun 24 pieds 7 pouces, 1 ligne de face à la rue Cortez sur 100 pieds de profondeur étant aussi désignés par les Nos 531-533 rue S. Cortez.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 736, connus comme lots 6 et 7, borné par les rues Cortez, Scott, D'Hémécourt et Baudin, lesdits lots étant contigus et mesurant chacun 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Cortez sur 123 pieds 11 pouces 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désignés par les Nos 519-521 et 523 rue S. Cortez.

3. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 712 borné par les rues Télémachus, Genois, Baudin et Banks, désigné comme lot 10 et mesurant 34 pieds, 6 pouces, 6 lignes de face à la rue Télémachus, sur une profondeur de 138 pieds, 6 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles, les améliorations étant désignées par les Nos 418 et 420 rue Télémachus.

4. Un lot d'effets mobiliers, meubles, etc.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant. Pour la propriété foncière, 1/3 ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an et à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être établie par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas où le billet ne serait pas payé à maturité, et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 nov—25 26—déc 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

VENTE JUDICIAIRE

Un cottage propriété de [illegible] Avenue Delaware [illegible] 24 novembre 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, [illegible] par Hon. Fred D. King, juge de la Division B, [illegible] Vente à l'encan [illegible] Mme Rosa Marie Monroe [illegible] Avenue Delaware [illegible] en congé [illegible] novembre 1911 [illegible] et Mme Rosa Marie Monroe [illegible] No 97 947 Cour Civile District Division A. Je procéderai à vendre à l'encan public au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 14 décembre 1911 à midi

1. Un magnifique cottage en briques de trois chambres [illegible] Avenue Louisiana [illegible] Antoinette [illegible] rue Laurel. De la même contient 6 chambres [illegible] Antoinette [illegible] contient 6 chambres [illegible] bain, eau, gaz et [illegible] sur un grand terrain mesurant 35 pieds 3 pouces 1 ligne de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et façade à la rue Antoinette de 125 pieds entre lignes parallèles.

2. Un cottage de trois chambres 416 rue Neuvième entre les rues Thomas et Tchoupitoulas, [illegible] Harmony comprenant 4 chambres [illegible] de la banquette avant, sur le sol de cet grand terrain 33 pieds 6 pouces de face sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un joli cottage simple ayant un grand passage pour voiture 420 rue Neuvième entre les rues St Thomas et Tchoupitoulas, lot de la rue Harmony comprenant 4 chambres, sur un terrain 24 pieds 10 pouces de face sur 115 pieds entre lignes parallèles.

4. Une maison triple [illegible] 24 rue Toledano entre Laurel et Annunciation, lot de l'avenue Louisiana chaque maison ayant 4 chambres sur deux grands terrains de 60 pieds de face par 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5. Un ilet de terrain pour bâtir avenue Louisiana, à côté du coin